



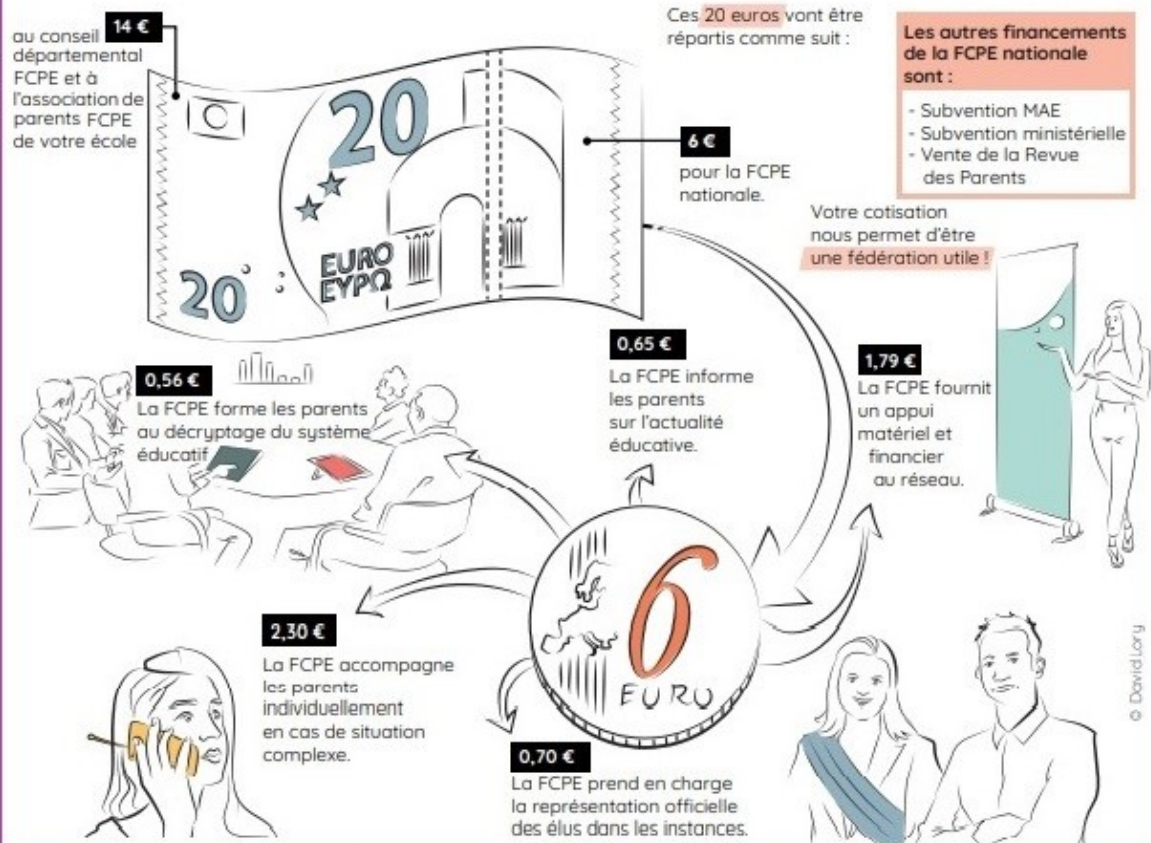
Rejoignez-nous !

La FCPE est la première association de parents d'élèves de l'enseignement public. Elle compte plus de 190 000 adhérents, et plus de 40 000 élus **dans les écoles, collèges, lycées.** Reconnue d'utilité publique, la FCPE fonctionne grâce à ses bénévoles.

Parents FCPE, le pouvoir d'agir

À quoi sert mon adhésion ?

Le prix de l'adhésion à la FCPE diffère selon le département auquel vous êtes rattaché. Voici comment est utilisée la part reversée à la FCPE pour une cotisation théorique de 20 €.



Bulletin d'adhésion

à renvoyer accompagné du règlement
au conseil local ou à la FCPE
départementale, si vous n'avez pas choisi
l'adhésion en ligne.

Année scolaire
2022/2023

Conseil local de :

Mes coordonnées

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

E-mail _____

Tél. portable _____

Avez-vous déjà adhéré les années
précédentes ? oui non

Je souhaite :

- participer aux activités du conseil local
- être candidat au conseil d'école
(maternelle, élémentaire)
- être candidat au conseil d'administration
(collège, lycée)
- être délégué FCPE au conseil de classe
(collège, lycée)

Mes enfants

J'accepte de recevoir les newsletters gratuites de la FCPE

Nom et prénom	Né(e) le	Nom de l'établissement scolaire / Ville	Classe

Mon forfait

Adhésion annuelle
(revue des parents offerte) _____ 25€
Soit 9€ après réduction d'impôt

Adhésion parents non imposable
ou 2^{ème} parent _____ 12€

Adhésion de soutien
(revue des parents offerte) _____ 40€
Soit 14€ après réduction d'impôt

Total de mon adhésion : _____ €

Mode de règlement : Espèces, Chèque

Adhésion de base _____ 17€

Sans abonnement à la revue des parents.
Soit 6€ après réduction d'impôt

Je cotise déjà auprès
du conseil local de* _____

*Précisez lequel

Je ne verse que la part locale _____ 3€

Abonnement
à la revue des parents _____ 4€

Date : _____ Signature : _____

Un reçu "Don aux œuvres" permettant
une réduction d'impôt vous sera envoyé
(66% de la somme versée,
hors abonnement, dans la limite de 20 %
de votre revenu imposable).

Nous contacter

Coordonnées de votre
conseil local :

FCPE 01 CDPE de l'Ain

Conseil départemental des parents d'élèves

24 avenue de Trévoux

01000 SAINT DENIS LES BOURG

Tél : 04 74 21 17 71

Courriel : cdpe@fcpe01.fr

Site : www.fcpe01.fr